



HAL
open science

L'évolution du cadrage politique et médiatique de la drogue (2003-2019)

Sonny Perseil

► **To cite this version:**

Sonny Perseil. L'évolution du cadrage politique et médiatique de la drogue (2003-2019). *Politiques des drogues*, 2021, 1, pp.7-11. hal-03346361

HAL Id: hal-03346361

<https://cnam.hal.science/hal-03346361v1>

Submitted on 16 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ÉVOLUTION DU CADRAGE POLITIQUE ET MÉDIATIQUE DE LA DROGUE (2003-2019)

Sonny Perseil, HDR en science politique et sc. de gestion
Cnam / Lirsa (EA 4603)

Les choses ont beaucoup évolué dans le domaine de la drogue depuis la rencontre à la Sorbonne autour de Howard S. Becker en 2003. Il est intéressant de souligner à quel point l'approche en termes de cadrage politique, tant sur le plan théorique, normatif que discursif, garde toute sa pertinence. Dans cette optique, on remarque en effet, depuis une quinzaine d'années, des changements significatifs qui peuvent être mis en évidence. En essayant de ne pas caricaturer ni simplifier à l'extrême ces transformations, la contribution présentée brièvement ici aura pour objectif de saisir les principales évolutions de ce cadrage.

On rappellera au préalable l'acception du cadrage que l'on utilise, toujours inspirée des travaux de Jacques Gerstlé (2001), autour duquel nous nous étions d'ailleurs réunis avec Howard S. Becker en 2003, dans une démarche qui relève principalement de la communication politique. Le cadrage d'un fait social est la manière dont celui-ci est réglementé et médiatisé, ainsi que les interactions entre son droit et ses représentations. Il est supposé que la façon dont la drogue est montrée et perçue influe sur son statut juridique et réciproquement.

Les sources disponibles pour réaliser cette étude sont donc aisément accessibles puisqu'il s'agit des normes régissant les marchés des drogues, de la production à la consommation. Les différents champs médiatiques, de la production journalistique aux œuvres de fiction en passant par l'envahissement des réseaux sociaux, couvrent une vaste surface. Nous nous contenterons ici d'un travail sur quelques créations audiovisuelles (cinéma et séries), sans aucune prétention d'exhaustivité et en reprenant certaines des méthodologies qui ont fait le succès des journées « La réalité de la fiction », que nous organisons avec Benoît Petitprêtre au Conservatoire national des arts et métiers depuis 2018 (Petitprêtre, Perseil, Pesqueux, 2018).

On retiendra ici quatre faits saillants, qui paraissent particulièrement représentatifs de l'évolution du cadrage de la drogue. Deux évolutions très générales, et deux faits plus nationaux, l'un étasunien, l'autre français.

Premier élément qui apparaît particulièrement net dans nos sociétés et dans les représentations médiatiques de celles-ci, la banalisation de la vie avec les drogues. Le concept d'addiction s'est généralisé et tend à se confondre avec le terme, également « fourre-tout », de drogue. En 2014, la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) change d'ailleurs de nom en devenant MILDECA : les conduites addictives remplacent la toxicomanie. Ainsi, en 2019, on est *addict* non seulement à des substances, dont l'usage est licite ou illicite, mais aussi aux jeux vidéo, aux jeux d'argent, au travail, au sexe et même aux fictions ou au luxe. Cette multiplication des addictions semble ainsi dédramatiser la vie des addicts : nous serions tous, plus ou moins, drogués à quelque chose. D'autant plus que la limite entre le licite et l'illicite est de moins en moins saisissable, notamment si l'on se réfère à l'usage de médicaments ou à celui du cannabis, légalisé dans de nombreux États d'Amérique du Nord depuis quelques années.

Vivre avec les drogues, pour reprendre le titre de l'ouvrage dirigé par Alessandro Stella et Anne Coppel (2021), est devenu non seulement une réalité socialement et politiquement acceptée dans bien des endroits du monde (pratique cependant combattue dans de nombreux autres), mais aussi dans bien des créations audiovisuelles où les protagonistes sont des drogués. Cette tendance n'est d'ailleurs pas complètement nouvelle puisqu'en son temps Sherlock Holmes était aussi amateur de cocaïne dans les romans de Sir Arthur Conan Doyle¹. Beaucoup plus récemment, à la télévision, les héros amateurs de drogues pullulent, drogues d'usage licite - alcool, tabac (dont la présence est cependant moins marquée depuis plusieurs années, notamment, en France, du fait de l'application de la loi Évin de 1991) - mais aussi de plus en plus souvent de médicaments, dont l'usage se situe précisément à la frontière du licite et de l'illicite. On citera à titre d'exemple deux séries médicales où l'addiction à des opioïdes comme le Vicodin des personnages principaux constitue l'un des principaux ressorts dramatiques : *Dr House* (USA, 2004-2012) et *Nurse Jackie* (USA, 2009-2015). Dans le même temps, d'autres créations mettent en scène des personnages qui vivent de manière festive leurs toxicomanies, souvent plurielles, comme *Shameless* (Royaume Uni, 2004-2013 ; USA, 2011-2021), ou encore *Irresponsable* (France, 2016-2019). Dans la profusion de comédies françaises et américaines, au cinéma et à la télévision, le personnage du « glandeur » fumeur de joints paraît d'ailleurs être devenu quasiment récurrent, contribuant là encore à la banalisation du « vivre avec les drogues ».

Encore faut-il – ce sera le deuxième point - qu'il y ait des fournisseurs et donc des marchands, des entrepreneurs. L'évolution récente la plus importante du cadrage de la drogue est sans doute d'ailleurs économique. Pour retracer à gros traits le cheminement de ces cinquante dernières années, on pourrait dire qu'au début de cette période, la drogue a essentiellement été représentée comme un objet vecteur

de certaines formes de déviance et même de criminalité. C'est ce que montrait notamment Howard S. Becker dans *Outsiders*. Au cours des années 1980, avec l'influence d'un sujet externe au débat mais interférant quand même avec les drogues, le sida, c'est le point de vue médical qui a émergé pour faire valoir, progressivement, la réduction des risques et donc un cadrage de la thématique orienté vers la santé. En 2003, lors de notre première table ronde, nous étions confrontés à cette évolution. Or, depuis la fin des années 2000, voire le début des années 2010, la drogue est aussi devenue un sujet économique. Ses protagonistes ne sont plus uniquement des acteurs criminels ou des individus souffrant d'addiction, mais également des entrepreneurs.

Dans les fictions et les médias, ces entrepreneurs, dont l'activité légale s'est affirmée dans certains États d'Amérique du Nord, ne sont plus uniquement les dealers des groupes mafieux. De plus en plus fréquemment, ils sont représentés de manière sympathique comme des petits chefs d'entreprise ou des commerçants. Le nombre de créations, françaises et américaines, montrant de façon plutôt positive l'exercice de ces petits commerces illicites est devenu important, de *Weeds* (USA, 2005 à 2012) à *Family Business* (France, 2019-2021), en passant par *High Maintenance* (USA, 2016-2020) ou encore les films *Paulette* (France, 2012) ou *Five* (France, 2016). Les personnages sont de « gentils » trafiquants qui en arrivent à cette activité afin de joindre les deux bouts et leur petite affaire n'est pas décrite de façon critique mais apparaît la plupart du temps justifiée. Si de nombreuses fictions continuent à aborder l'existence de grandes entreprises criminelles vivant de la drogue, la série *Breaking Bad* (USA, 2008-2013) vise justement l'opposition qui peut exister entre une PME et un grand groupe mafieux, dirigé en l'occurrence par un patron de fastfood. Dans tous les cas, y compris les créations plus sombres d'inspiration policière, comme *Gomorra* (Italie, film, 2012, et série, 2014-2021) ou encore *Cannabis* (France-Espagne, 2016), les fictions montrent bien que la production et la distribution de drogue obéissent aux lois du marché et se conforment aux usages du management et du marketing.

Nous abordons rapidement, enfin, ce qui, aujourd'hui, paraît caractériser les éléments principaux du cadrage des situations américaine et française.

Aux États-Unis, le sujet prioritaire en matière de drogues semble dorénavant être les médicaments contenant des opioïdes, dont la surconsommation a entraîné le décès de plusieurs dizaines de milliers de personnes, se plaçant ainsi en tête des drogues dangereuses. Il est même affirmé que ces opioïdes tuent plus que les armes à feu et les accidents de la route réunis et contribuent à faire baisser l'espérance de vie². À tel point que l'on parle maintenant d'épidémie et que même le président Trump s'était saisi du sujet en décrétant une urgence de santé publique³. Deux commentaires rapides, en termes de cadrage. D'abord, si cela

était encore nécessaire, cette situation confirme avec éclat les idées développées par François-Xavier Dudouet sur le rôle de l'industrie pharmaceutique qui contrôle le marché légal des drogues. Il n'existe pas de drogue illégale, il n'y a que des drogues dont l'usage est illicite pour certains acteurs sociaux, mais pratiquement toujours licite pour les grands groupes pharmaceutiques. D'autre part, pour reprendre en partie l'analyse de la thèse de doctorat en cours de Rufin Nzalakanda (Lirsa / Cnam) portant sur les fraudes commises par ce type de sociétés, ils sont en mesure d'enrôler des prescripteurs, experts et médias, capables de faire valoir les atouts de leurs médicaments, fussent-ils des drogues dangereuses comme les opioïdes. Ces groupes ont ainsi performé dans le cadrage positif des substances produites et commercialisées en masse, comme Purdue Pharma l'a fait pour l'OxyContin.

Enfin, très brièvement, quelques mots sur la confusion qui prévaut en France en termes de cadrage. Confusion car la thématique apparaît de façon irrégulière sur l'agenda politique et médiatique, irrégulière sur le plan temporel et quant au sens du cadrage. En effet, si l'évolution générale du cadre décrite plus tôt – criminalisation, puis santé publique, puis économique – semble s'être amorcée dans l'Hexagone, avec non seulement de nombreuses fictions dédramatisant l'usage de stupéfiants mais aussi des travaux parlementaires initiés en matière de cannabis bien-être et d'exploitation économique – un événement intéressant s'est produit récemment qui correspond parfaitement à une tentative de recadrage. Le 17 septembre 2019, quatre ministres (Intérieur, Justice et Comptes publics) se sont rendus à Marseille pour exposer la nouvelle stratégie gouvernementale – essentiellement répressive - contre la drogue, avec notamment une réforme de l'office "anti-stups". Ce faisant, on saisit à quel point, avant toute action politique en la matière, les enjeux de cadrage – la façon de poser le problème, pour synthétiser à l'extrême - restent fondamentaux et leur analyse primordiale dans les recherches portant sur les politiques des drogues.

Notes

1. Voir notamment Conan Doyle A. (1890), *Le signe des quatre*, et, parmi les nombreuses études, <https://www.ulyces.co/longs-formats/sherlock-holmes-cocaine-docteur-watson-drogue/>
2. « Aux États-Unis, les opiacés tuent plus que les armes à feu et les accidents de la route réunis ». *Brut/ France TV Info*. 26 Janvier 2018.
3. Voir par exemple « Donald Trump fait de la crise des opiacés une "urgence sanitaire nationale" », <https://www.letemps.ch/monde/donald-trump-crise-opiaces-une-urgence-sanitaire-nationale>, 27/10/2017.

Bibliographie

Becker H. S. (1985), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

Dudouet F.-X. (2009), *Le grand deal de l'opium : Histoire du marché légal des stupéfiants*, Paris, Éditions Syllepse.

Gerstlé J. (dir.) (2001), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan.

Perseil S., Lacombe S. (dir.) (2004), *Le cadrage politique de la drogue – Autour de Howard S. Becker*, Paris, Éditions Pepper.

Petitprêtre B., Perseil S., Pesqueux Y. (dir.) (2019), *La réalité de la fiction. Ou des relations entre fiction, narration, discours et récit*, Paris, L'Harmattan.

Stella A., Coppel A. (dir.) (2021), *Vivre avec les drogues*, Paris, L'Harmattan, 2021.